



S3 de Grenoble

Supplément n° 3 de mars au bulletin n° 203 de janvier 2013

Prix du numéro: 1 € - Abonnement : 6,50 €.



Éditorial

École, services publics, des idées d'avenir !

« Un grand projet de refondation pour l'école » : plus qu'un argument de campagne, un vrai projet de société...

Après avoir mené tambour battant une vaste consultation pendant tout l'été, affirmé que l'École est et sera une priorité de ce gouvernement, il soumet aujourd'hui au débat parlementaire un projet qui laisse sur sa faim. Sans doute, il faut saluer très positivement la fin de la suppression d'un poste de fonctionnaires sur deux dans l'Éducation, car dans le contexte, ce n'est pas rien. Toutefois, il convient de rappeler que c'est à moyens constants dans la Fonction publique, ce qui tempère nettement l'enthousiasme. Des propositions ont été faites. Le Snes, avec la FSU, a participé sans compter à cette consultation, a porté haut et fort son projet d'École et en bout de course, on se retrouve avec un projet de refondation étriqué, qui ne tourne pas radicalement le dos à la réforme du lycée, qui ne mesure pas l'urgence qu'il y a à entamer une rupture claire avec la casse de la voie technologique, à redessiner des repères horaires nationaux, à redonner des contenus de programmes concertés et efficaces pour les élèves, à abaisser les effectifs de façon significative, à en finir définitivement avec le LPC, complètement déconsidéré rien que par le nombre de ses versions successives...

Pas non plus trace d'une volonté ambitieuse de démocratisation pour l'ensemble des élèves ; on en reste à une conception vieillotte d'un collège rabougri sur le Premier degré, avec une fin de scolarité qui stagne à 16 ans à l'heure même où il faut former davantage et mieux tous les jeunes ; et non pas en vue d'une conception chimérique de la société, mais bien parce que le pays, l'économie en ont besoin. Mais aurons-nous les professeurs nécessaires pour cette tâche immense ?

Rien non plus, dans ce projet, pour mettre fin à la terrible crise de recrutement qui sévit dans notre secteur, et qui est la pierre d'achoppement, on le voit bien...

Rien toujours pour rendre la profession attractive, pas plus en termes de salaires que de conditions d'exercice ou de prérecrutements sérieux : toujours la même antienne du fameux « travailler autrement », entendons travailler plus pour, au mieux, gagner pareil...

Et que dire de cette manière d'enfourcher la question des rythmes scolaires par le petit bout de la lorgnette ?

Après avoir mené, dans les états généraux qu'il a organisés, le débat avec les collègues que l'institution ne s'est pas donné les moyens de conduire, le **Snes académique invite ses adhérents à venir continuer la réflexion sur le projet de refondation, et l'École que nous voulons, sur l'avenir du service public, et d'Éducation en particulier à l'occasion de son quatrième congrès d'étude les jeudi 11 et vendredi 12 avril 2013, à la Bourse du Travail de Grenoble.**

Nous serons accompagnés, durant ces deux journées, par Roland Hubert, co-secrétaire général du Snes, Denis Paget et Jean-Michel Drevon, membres éminents de l'institut de recherche de la FSU et de Pierre Toussenet, ex-secrétaire général adjoint du Snes, dans la période de la création de la FSU et de la fameuse revalorisation de 1989.

- Corinne BAFFERT -

– CONGRÈS ACADÉMIQUE du SNES
des 11 et 12 avril 2013 –

SNES – Section Académique –
BP 137 – 38403 – SAINT MARTIN D'HERES - CÉDEX



Le Secrétariat Académique

à

délégué(e) au Congrès Académique du SNES

- au titre du collège, lycée
.....
- au titre du bureau départemental de
.....
- au titre de la CA, du S3

(Rayer les mentions inutiles)

CONVOCAATION

(à joindre à la demande d'autorisation d'absence)

Cher(e) collègue,

Tu es prié(e) d'assister au congrès académique qui se tiendra à la Bourse du Travail de Grenoble – Avenue de l'Europe, face à Grand'Place – les jeudi 11 et vendredi 12 avril 2013.

Bien cordialement.

Corinne BAFFERT

MANDAT PROVISOIRE DE DÉLÉGUÉ(E) <i>(à apporter au congrès)</i>	
NOM, Prénom :
Établissement :
est délégué(e) au congrès	- au titre du S1 de - au titre du Bureau départemental de - au titre de la CA
Signature du secrétaire de S1	

COUPON D'INSCRIPTION <i>(à renvoyer au S3 dès que possible)</i>	
NOM, Prénom	
Etablissement	
Prendra le repas de	jeudi midi OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	jeudi soir OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	vendredi midi OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Possibilités d'hébergement : contacter le S3 le plus tôt possible pour obtenir les réservations souhaitées.	
Pour les délégués éloignés (+ de 40 km) privilégier l'hébergement au lieu de 2 AR, sauf covoiturage	

Organisation du Congrès académique
Modalités pratiques

Qui peut participer au congrès ?

Le congrès académique est l'instance dirigeante de la section académique. Il est constitué des membres de la CA académique en cours de mandat, des membres titulaires des bureaux de S2 qui ne seraient pas membres de la CA, et des délégués de S1 (sections d'établissements). Chaque S1 est représenté par 1 délégué par tranche de 25 adhérents. Tout syndiqué à jour de sa cotisation peut assister au congrès et y prendre la parole dans les limites fixées par le congrès. Il n'a toutefois pas la qualité de délégué et ne peut pas prendre part aux votes.

En pratique chaque S1 désigne son (ou ses) représentant(s) ; lorsqu'il y a plus d'un délégué, ou lorsque le délégué potentiel est déjà membre du congrès au titre de la CA académique, pensez à favoriser la diversité catégorielle ; le mandat provisoire doit être contresigné par le secrétaire de S1. Pensez à nous **renvoyer très vite** le coupon-réponse avec les renseignements nécessaires **pour les repas et l'hébergement** : autant ces aspects peuvent paraître secondaires quand tout est bien prévu et organisé, autant ils deviennent cruciaux si l'on s'aperçoit au dernier moment qu'il manque 30 repas et 12 lits. Un mèl (s3gre@snes.edu) donnant les mêmes informations peut faire l'affaire.

Vous trouverez sur la page ci-contre les documents nécessaires (convocation, mandat, coupon) à photocopier autant de fois que souhaité, pour chacun des participants au congrès. (Masquer le mandat et le coupon au bas de la page ci-contre pour photocopier la lettre de convocation seule)

Nos invités :



Roland HUBERT,
Co-secrétaire général du SNES-FSU, qui fera le point sur l'actualité et les dernières évolutions du projet de refondation.



Pierre TOUSSENEL,
Ancien secrétaire général adjoint du SNES-FSU, en particulier en responsabilité lors de la loi d'orientation de 89, de la revalo, puis de notre éviction de la FEN et de la construction de la FSU. Pierre nous a déjà fait l'amitié de participer à l'un de nos congrès d'étude.



Denis PAGET,
ancien secrétaire général adjoint, puis co-secrétaire général du SNES-FSU, aujourd'hui dans l'équipe de l'Institut de Recherche de la FSU, il est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à nos métiers et en particulier aux collèges et lycées.



Jean-Michel DREVON,
ancien responsable national du secteur Fonction publique de la FSU, membre du bureau de l'Institut de Recherche de la FSU, Jean-Michel présentera l'exposition "Les 20 ans de la FSU" et introduira le débat sur la modernité de l'idée de services publics

Projet de déroulement du congrès

Congrès d'étude :

« École, services publics, des idées d'avenir ! »

Exposition « les 20 ans de la FSU », inaugurée au congrès national de la FSU de Poitiers, et présentée par Jean-Michel Drevon.

Jeudi 11 avril 2013

9h à 9h30 : accueil café viennoiseries

9h30 à 12h00 : le projet de refondation : actualités, introduction de Roland Hubert et débat, en présence de Denis Paget

12h à 14h : repas convivial

14h à 15h45 : les services publics : une idée moderne, introduction de Jean-Michel Drevon et débat

16h00 à 18h00 : la FSU, 1^{ère} fédération de l'Éducation : histoire et actualité, introduction de Pierre Toussenel. Les tendances : quid ?

19h : repas buffet convivial

Vendredi 12 avril 2013

9h00 : accueil

9h30 à 12h : Rapports syndicalisme et politique. Comment mener et gagner des batailles sous un gouvernement de gauche ? Eclairage de Pierre Toussenel et Denis Paget sur la période après 1981, la revalorisation de 1989. Débat.

12h à 13h30 : repas convivial

13h30 à 16h : quel projet d'École du Snes et de la FSU, quelles priorités, quelles actions ? Quelle culture commune, quels contenus de formation ? Introduction par Denis Paget. Débat.

16h : fin des travaux.



Sommaire

Page 1: Édito

Page 2: Formulaires pour le congrès (à photocopier)

Page 3: Modalités d'organisation du congrès académique
Nos invités

Page 4: Projet de déroulement du congrès

SECTION ACADÉMIQUE DU SNES - FSU

16 av. du 8 Mai 1945
BP 137 - 38403 -

Saint Martin d'Hères - Cedex

e-mail : s3gre@snes.edu

Tél : 04 76 62 83 30

Fax 04 76 62 29 64

Site académique :

<http://www.grenoble.snes.edu>